



LU POUR VOUS 21 MARS 2020

Le Parisien

Sans masques, les policiers se sentent démunis et vulnérables

Des syndicats de police l'affirment : « Pas de masques, pas de contrôles. »

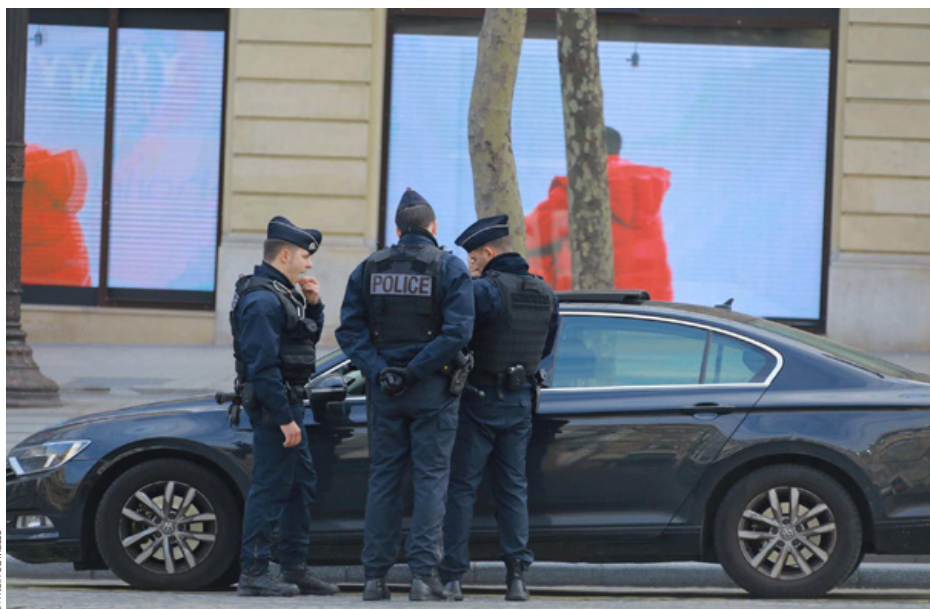
PAR JEAN-MICHEL DÉCUGIS
ET JÉRÉMIE PHAM-LÉ
(AVEC NICOLAS JACQUARD)

LES POLICIERS espéraient un durcissement des règles de confinement. Et, surtout, un lâcher de lest sur l'autorisation du port du masque de protection lors des contrôles de déplacements. Las, ils n'ont obtenu ni l'un ni l'autre de la part de leur ministre, Christophe Castaner, qui s'est exprimé hier à la suite d'un nouveau Conseil de défense.

Le locataire de la Place Beauvau n'a pas annoncé de nouvelles mesures mais prévenu que celles déjà décrétées seront appliquées « de façon plus stricte encore » alors que 100 000 policiers et gendarmes ont été déployés, avec amende forfaitaire de 135 € à la clé en cas de « violation des interdictions de se déplacer ». Pourtant, de nombreuses voix dans le milieu de la santé réclament des mesures plus sévères à l'approche d'un week-end qui s'annonce ensoleillé. Les contrôles seront néanmoins multipliés jusque dans les gares et aéroports pour éviter une dissémination des Parisiens en province. Du travail en plus pour les forces de l'ordre, sans protection supplémentaire.

Pas sûr que tous les fonctionnaires seront sur le pied de guerre. **Unité SGP Police FO, syndicat majoritaire chez les gardiens de la paix, a appelé dès hier les policiers qui ne « se sentent pas en sécurité à exercer leur droit de retrait ».** En première ligne, sans gants ni masque, pour faire respecter le confinement, beaucoup d'entre eux se sentent démunis et vulnérables face à la menace du Covid-19. Selon nos informations, 102 policiers étaient contaminés hier soir et plus de 5 000 confinés.

« Pas de masque, pas de contrôle. Nous ne sommes pas de la chair à canon, s'insurge Yves Lefebvre, le secrétaire général du syndicat. Il ne s'agit pas d'appeler les poli-



Paris, mardi. Alors que 102 policiers sont contaminés, les voix s'élevaient, y compris chez les hauts gradés, pour réclamer le port du masque.

ciers à rester chez eux mais à ne plus faire de contrôle. On ne demande pas de masquer tous les policiers dans ces moments de pénurie mais d'optimiser notre stock. » Par exemple, en dotant un seul policier, celui qui procède aux contrôles, de protection dans un équipage de trois.

Le torchon brûle

Jeudi, l'ensemble des syndicats de police avait « solennellement » demandé à Christophe Castaner d'autoriser le port des masques aux agents engagés dans la guerre contre le coronavirus et d'équiper tous les services de moyens de protection « indispensables ». Réponse : non.

Désormais le torchon brûle entre la Place Beauvau et les syndicats de police. « Nous ne l'acceptons pas. Les droits de retrait vont se multiplier, selon une méthodologie rigoureuse », prédit Fabien Vanhemelryck, secrétaire général du syndicat Alliance. Jeudi, le ministre de l'Intérieur avait affirmé que les policiers ne peuvent se prévaloir du droit de retrait face à un danger grave et imminent dans la mesure « où leur mission est par nature dangereuse ».

Cependant, en province, des policiers ont bel et bien déjà fait valoir leur droit de re-

trait. A la CRS Araa (autoroutière Rhône-Alpes-Auvergne), les équipes de mercredi ont refusé de faire des contrôles tout en continuant à assurer leurs missions habituelles. Des situations sensibles ont eu lieu à Bordeaux et à Hendaye, où des agents de la police aux frontières ont refusé de contrôler des véhicules.

Fait rare, le Syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN) hausse le ton. Dans un message sans précédent destiné à tous ses adhérents, il appelle à « ne pas s'opposer au droit de retrait » et surtout à « ne pas engager de procédure » contre les policiers contestataires. Et David Le Bars, secrétaire général du SCPN, de demander d'autoriser le port du masque. « Nous avons un devoir, celui de protéger nos troupes, de nous protéger. De pouvoir nous reposer dans la glace. » Cependant, il confie « ne pas ignorer les difficultés que cela va occasionner dans les services et vis-à-vis de la population ».

L'ambiance semble plus calme côté gendarmerie, qui compte 18 contaminés et 495 confinés. « On ne va pas rajouter une crise à la crise », constate un haut gradé. Il n'existe pas de droit de retrait pour les gendarmes, militaires de statut.

ZOOM

Avions et hélicoptères pour repérer les regroupements

AUX GRANDS MAUX les grands remèdes. Et aux infractions qui mettent en danger la population, le déploiement d'une surveillance accrue. Alors que nombreux sont encore ceux qui bravent les restrictions de déplacement, dans l'Essonne, policiers et gendarmes ont choisi de prendre de la hauteur pour traquer les contrevenants aux

mesures de confinement. Côté police, c'est un moyen inédit qui a été engagé. Le Beech, abréviation de Beechcraft, est un appareil à hélices d'ordinaire utilisé pour les expulsions de sans-papiers jugés sensibles, par exemple des personnes condamnées pour terrorisme notamment. Selon nos informations, il aurait encore dû être affecté à ses fonctions habituelles dans les prochains jours. L'un de ses vols était ainsi prévu hier pour la Suède et l'Allemagne. Mais à l'heure du coronavirus, ces déplacements ont été suspendus.

Opéré par le Bureau de la police aéronautique (BPA), d'ordinaire dédié à la police aux frontières, le Beechcraft a



GEDARMERIE NATIONALE (S)

donc été redéployé dans le ciel essonnien. A son bord cette fois : un major de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de l'Essonne. Ce dernier a survolé les principales cités du nord du département afin de repérer les regroupements. « On a eu beaucoup de guets-apens ces dernières nuits, et de jour on voulait aussi voir les zones de rassemblement, afin d'y envoyer nos équipes », justifie un commissaire de l'Essonne.

A Brunoy, dans la cité des Hautes-Mardelles, jeudi soir, les agents ont été la cible de jets de projectiles. A Corbeil et Athis, des personnes ne respectant pas le confinement ont également commis des actes de rébellion, blessant un policier au visage. Depuis mardi, les policiers essonnais ont fait fermer quatre établissements et dressé des amendes à 715 personnes.

Mieux répartir les effectifs

Ces vues aériennes permettront cette fois de mieux répartir les effectifs et d'anticiper les risques. A l'issue du survol, les policiers ont toutefois constaté que « les gens ne sont plus si nombreux qu'en début de semaine à braver l'interdit ».

Les cités ne sont pas les seules visées. Au sud du département, ce sont les gendarmes qui ont déployé leurs moyens aériens pour les mêmes motifs. L'hélicoptère à la livrée bleue a ainsi parcouru les bords de Seine mais aussi les zones commerciales et les principaux axes de circulation.

Au sol, rien que jeudi, les gendarmes avaient déjà verbalisé 115 personnes. « Et les prochains jours, nous enverrons des patrouilles le long des berges de Seine où nous avons repéré des regroupements », indique-t-on à la gendarmerie. Finalement, le long de ces mêmes berges, à Saint-Pierre-du-Perray, une vingtaine de personnes ont été contrôlées hier, « qui n'avaient rien à faire là ». Dont... un pêcheur.

NICOLAS JACQUARD
ET FLORIAN LOISY

Les gendarmes survolent le département de l'Essonne pour repérer les habitants qui ne respectent pas les mesures de confinement.

“
Nous ne sommes pas de la chair à canon
YVES LEFEBVRE, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UNITÉ SGP POLICE FO

www.unitesgppolice.com

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE

FSMI FO 100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS

21-03-2020